

la conscription certaine aux Etats-Unis. Pour empêcher cet exode, le gouvernement américain aurait été forcé d'établir un cordon de sentinelles depuis l'embouchure de la rivière Sainte-Croix jusqu'aux rives du détroit de San Juan. Il a trouvé plus pratique et moins coûteux de faire faire sa besogne par le gouvernement canadien. La conscription établie simultanément dans les deux pays, la tâche de surveiller les *slackers* serait énormément simplifiée.

Ce n'est donc pas pour sauver la "démocratie" et la "civilisation supérieure" que le Canada est menacé du plus odieux et du plus sanglant des impôts; ce n'est pas davantage pour aider la France et l'Angleterre; ce n'est pas même pour soutenir l'effort de sa propre armée: c'est tout bonnement pour faire la police du gouvernement américain.

Tout considéré, c'est là qu'il faut chercher la seule explication plausible de l'incroyable changement d'attitude du ministère — beaucoup plus, à mon avis, que dans les décisions du Conseil de Guerre de l'Empire.

La Conférence de guerre à Londres

Que, dans les délibérations secrètes de cette junta impériale, il ait été question de la conscription pour le Canada et l'Australie, c'est fort possible; c'est même certain. Que les ministres britanniques aient représenté aux délégués des "nations-soeurs" l'avantage de mettre tous les pays d'empire sur le même pied d'organisation militaire, c'est probable. Que les maîtres de l'Empire aient exercé une pression afin de faire remplacez par des soldats coloniaux les Anglais qu'ils gardent aux champs, aux chantiers maritimes, aux mines de charbon, aux usines de munitions, c'est plausible; et nous ne saurions leur en faire reproche. Tant pis pour nous si nous avons bêtement permis à nos politiciens de clamer, depuis bientôt trois ans, que le Canada est prêt à sacrifier "son dernier homme et son dernier dollar" pour les nations d'Europe. Néanmoins, je persiste à croire que, sans la déclaration de guerre du Président Wilson et le vote de la conscription par le Congrès, sir Robert Borden n'aurait pas violé ses engagements. A l'encontre des motifs que les ministres britanniques ont pu invoquer confidentiellement en faveur de la conscription, en général, le premier ministre du Canada n'a pu manquer d'opposer son engagement "explicite" et, aussi, les déclarations positives et publiques des hommes d'Etat anglais, lesquelles militent toutes contre l'établissement de la conscription au Canada, à l'heure actuelle.

En tout cas, quel que soit le motif apparent ou réel de la décision du ministère, le parlement ne serait pas justifiable de voter la loi projetée, ou toute mesure tendant à rendre obligatoire le service pour la guerre européenne, sans le consentement du peuple. C'est le dernier point qu'il nous reste à examiner.